

A Calais et à Perpignan, des scènes nationales sous la coupe des maires

Le Channel, théâtre de la ville portuaire du Pas-de-Calais, et L'Archipel, situé dans la cité catalane, pourtant tous deux labellisés par le ministère de la culture, ont vu leurs édiles locaux s'affranchir des règles concernant le financement ou la nomination du directeur.

Par Joëlle Gayot (Calais (Pas-de-Calais), envoyée spéciale)

Publié le 13 mai 2023 à 08h00, modifié le 13 mai 2023 à 13h09 · 🕒 Lecture 3 min.



Le Channel, scène nationale de Calais (Pas-de-Calais), le 6 mai 2023. GWEN MINT

Le Channel, scène nationale de Calais (Pas-de-Calais), est un lieu de vie marqué par l'hospitalité : deux longues nefs industrielles séparées par des allées filent en parallèle vers un haut chapiteau. A gauche, une rangée de pavillons. Au lointain, un belvédère. Dans les travées, des pagodes de bois où paressent des jeunes gens. Derrière les murs de brique, une librairie, un bar, un restaurant, des ateliers et des salles de spectacle. A l'étage, des bureaux et des logements pour les musiciens, circassiens, chorégraphes ou metteurs en scène de passage. Située dans d'anciens abattoirs rénovés par l'architecte Patrick Bouchain, cette citadelle culturelle inaugurée en 2007 multiplie les raisons de franchir sa porte d'entrée.

Le Channel n'est pas un endroit que l'on quitte facilement. Francis Peduzzi en est le directeur depuis 1991. Ce patron à l'ancienne, qui ne rate pas une représentation, ne souhaite pas s'en aller. Il risque toutefois d'y être contraint. Selon les articles parus dans la presse locale (la mairie a refusé de donner suite à nos demandes d'entretien), Natacha Bouchart, maire de Calais depuis 2008, aimerait qu'un nouveau projet artistique, porté par un autre directeur, voie le jour.

Entre l'élue (ex-Les Républicains et désormais soutien d'Emmanuel Macron) et l'homme de culture, le courant ne passe pas. Le théâtre accuse le coup des baisses en cascade de subventions municipales – pourtant fixées, à l'aide d'un contrat pluriannuel d'objectifs (CPO) signé entre toutes les tutelles, à près de 900 000 euros par an. Mais le compte n'y est plus.

Amputation de 350 000 euros

Francis Peduzzi égrène les chiffres : moins 200 000 euros en 2020, moins 100 000 en 2021, moins 145 000 en 2022. En 2023, le théâtre doit se débrouiller avec 550 000 euros (l'amputation a, cette fois-ci, atteint les 350 000 euros). Le doublement de sa facture énergétique ayant, en outre, précipité les comptes dans le rouge, les saisons à venir se déclinent au conditionnel. Le directeur avance à l'aveugle. Le 30 juin, le CPO qui le liait pour trois ans à ses partenaires sera remis en chantier. Le 31 décembre, la ville, propriétaire du site, pourrait lui retirer l'autorisation d'occupation temporaire dont il bénéficie et qui arrive à échéance.

Face à de telles incertitudes, il y a de quoi être inquiet. Après une mobilisation de soutien qui a rallié près de 8 000 signatures (dont celle de Julien Gosselin, metteur en scène et enfant du pays), Francis Peduzzi invoque désormais le temps institutionnel et l'urgence de finaliser le prochain CPO : *« Il faut un an de négociations et de discussions acharnées sur la moindre virgule pour établir ce texte qui définit le projet du lieu et les engagements de chacun. La ville, qui l'avait validé en 2020 en toute connaissance de cause, se comporte comme si sa signature ne l'obligeait en rien. Dès lors, la question se pose : comment demander à toute une profession (structures et tutelles) de signer des CPO en sachant que ceux qui ne le respectent pas n'ont aucun problème ? »*

Le Monde | Ateliers

Cours en ligne, cours du soir, ateliers : développez vos compétences

Découvrir →

L'indifférence de la mairie au contrat menace la raison d'être d'une scène labellisée dont la mission, définie par l'Etat, est de partager avec le plus grand nombre l'art et la création. Avec ses places à 7 euros (un tarif que la ville juge trop bas), Le Channel remplit une mission de service public de la culture, et il est à ce titre, comme le rappelle Peduzzi, un bien commun destiné aux citoyens.

Une vérité rappelée par Ariane Mnouchkine, la patronne du Théâtre du Soleil, dans une lettre ouverte publiée en avril sur le site de la compagnie : *« Alors que le succès artistique du Channel est une évidence dont toute municipalité devrait se réjouir, pour ne pas dire tirer fierté, j'aurais tendance à penser que c'est surtout sa réussite humaine qui provoque l'exaspération narcissique de toutes ces ombrageuses personnalités politiciennes. »*

« De mauvais augure »

Ce qui se passe à Calais n'est pas un fait isolé. D'autres scènes nationales sont aux prises avec des maires qui défient la parole de l'Etat, même si ce dernier attribue les labels nationaux. Dernier exemple en date : L'Archipel, scène nationale de Perpignan, où l'équipe de Louis Aliot (Rassemblement national) a permis à Jackie Surjus-Collet d'être nommée directrice, contre l'avis des tutelles régionales et nationales et en dépit d'un consensus du jury, qui lui préférait un autre candidat.

Cet accord a été balayé par un vote au conseil d'administration. « *Un coup de force* », a dénoncé, dans un communiqué publié le 9 mai, le Syndicat national des entreprises artistiques et culturelles (Syndeac), pour qui la « *procédure, telle qu'elle s'est déroulée* », est « *de mauvais augure pour l'indépendance de la scène artistique* ».

Lire aussi :  [Laurent Wauquiez supprime l'aide au Théâtre nouvelle génération de Lyon pour punir son directeur](#) 

Président du Syndeac, Nicolas Dubourg s'alarme : face à des maires « *qui considèrent qu'ils peuvent faire ce qu'ils veulent dans ce qu'ils pensent être "leur" théâtre, la Rue de Valois manque d'une doctrine claire qui lui permette, lorsque des lignes sont franchies, d'agir en conséquence en retirant les agréments ou le label* ».

Lire aussi :  [La région Auvergne-Rhône-Alpes décide d'une nouvelle vague de baisses de subventions culturelles](#) 

Faute d'opposer aux dérives une réponse limpide et globale, le ministère de la culture gère les problèmes au cas par cas, ce qui, constate Nicolas Dubourg, « *l'affaiblit fondamentalement* ». Quant à la décentralisation théâtrale, même si elle a le cuir épais, chaque coup de griffe la fragilise un peu plus.

Joëlle Gayot (Calais (Pas-de-Calais), envoyée spéciale)

